



MARC LUCCHINI
MAIRE

MAIRIE D'ILLANGE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 janvier 2022 à 18h30
(art L 127-17 du Code des Communes)

**Il peut être pris librement connaissance, en mairie,
du texte complet des délibérations**
Présidence : Marc LUCCHINI

Présents : M. Marc LUCCHINI - M. Christian SUBTIL - Mme Martine GERGAUD - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Monique LEYENDECKER - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - M. Didier BLOT - Mme Nathalie JUNG - M. Didier JACQUES - M. Jean-Michel ACHARD - Mme Sophie FROMOND - Mme Ingrid NEYERS - M. Joris ANDRE - Mme Carole BLOT - M. Gino GAUDIO.

Absents excusés : Mme Marie-Christine HAHN donne procuration à M. Didier BLOT - Mme Christine KUNERAT - M. Yann CARDELLINI donne procuration à Mme Sophie FROMOND.

Conseillers élus : 19 – En exercice : 19 – Présents : 16

L'Assemblée approuve le compte-rendu de la séance précédente.

COMMUNICATIONS

Le Maire informe l'assemblée :

- Correspondances internes avec les services communaux
- Communication des rapports mensuels Odométrics (enregistrement des odeurs et caractérisation)
- Conférence des élus avec l'entreprise KNAUF : modification de la localisation des appareils de mesures installés dans un périmètre défini, système Ecosé (remplacement liant chimique)
- Réunion d'informations le 7 janvier 2022 sur le projet A31 bis avec la Préfecture, la DREAL, les députés, les sénateurs, le président du conseil départemental et les élus concernés
- Conseiller numérique qui assurera des permanences à destination des personnes

ORDRE DU JOUR

1. Budget général 2021 – Décision modificative n° 1

L'assemblée, à l'unanimité, approuve les modifications proposées (modification d'imputation et augmentation du remboursement de capital prévu + 300 € :
1641/16 + 300 € ; 21568/317 + 299 700 € ; 2183/317 - 300 000 €

2. Anticipations sur le budget d'investissement 2022

L'assemblée, à l'unanimité, vote les anticipations budgétaires suivantes conformément à la législation en vigueur :

Programme 322 : Bâtiments 2022	30 000 €
Programme 323 : Equipements techniques 2022	16 250 €
Programme 324 : Voirie 2022	62 500 €
Programme 325 : Environnement 2022	27 500 €

- 3. Système de vidéoprotection – Convention tripartite pour l'utilisation d'antennes radio sur le clocher de l'église**
L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec le Président du Conseil de Fabrique et l'opérateur pour l'installation et la maintenance des antennes sur le clocher de l'église.
- 4. Convention de mise à disposition d'une partie d'un terrain à l'association « Les Dames de cœur »**
L'assemblée, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise le Maire à signer la convention qui permettra à l'association « Les Dames de Cœur » de réaliser un projet d'hortithérapie en parallèle avec un projet communal : aire de promenade, repos et lecture avec armoire à livres.
Ce terrain communal des chemins verts sera partagé avec l'association.
- 5. Recrutement d'agents contractuels saisonniers**
L'assemblée, à l'unanimité, charge le Maire du recrutement de 8 étudiants pour une durée d'un mois sur la période estivale.
- 6. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)**
L'assemblée, à l'unanimité, émet un avis favorable au rapport n° 20 relatif au transfert de la ZAE de Metzange 1 au 01/07/2021.

Avec l'accord de l'assemblée, un point supplémentaire est ajouté à l'ordre du jour.
- 7. Sollicitation d'une enquête parcellaire**
Une procédure de demande de Déclaration d'Utilité Publique est en cours pour les 3 parcelles restant à acquérir nécessaires à la réalisation d'un complexe sportif et culturel à côté du stade de football. L'assemblée, à l'unanimité, sollicite du Préfet l'organisation d'une enquête parcellaire, conjointement à l'enquête préalable à la DUP.

DIVERS

Débat sur la protection sociale des agents communaux

Christian SUBTIL :

- Obtention de tarifs très avantageux pour les marchés de gaz et électricité grâce à l'adhésion au marché groupé du département de la Moselle au 01/01/2022
- Installation prévue de capteurs de mesure CO2 à l'école et au périscolaire (14 appareils). Financement de l'Etat à hauteur de 2 € par élève

Martine GERGAUD :

- Ecole : Point sur la situation sanitaire
- Grève le 13/01/2022 : 3 classes fermées – Accueil mis en place mais pas d'enfant

LE PEMP Dominique :

- Don du sang : Bonne fréquentation, mise en place de rendez-vous, poubelle de tri sélectif très bien utilisée.

HASELMEIER Valérie :

- Permanence d'un conseiller numérique à destination des personnes non familiarisées aux outils numériques
- Retour très positif sur les animations mises en place pour les fêtes de Noël

JUNG Nathalie :

- Visite de l'usine KNAUF samedi 15/01/2022 très intéressante

JACQUES Didier :

- Aucun constat d'odeur dans son quartier ces dernières semaines

- Ecole : questions sur travaux et éclairage à l'école
- Dysfonctionnement de la facturation de l'eau et assainissement par la CA PDFT

Didier BLOT :

- Réunion le 31 janvier 2022 avec le CAUE et MATEC pour l'étude de la désimperméabilisation des cours d'école
- Rond point Nord : Plantations de bulbes
- Rond point Sud : Paillage et plantation de lavandes
- Les travaux au parc pédagogique rue des Près vont démarrer

Monique LEYENDECKER :

- Illuminations de Noël : Repas fixé au 12 février 2022 en fonction des conditions sanitaires

Séance levée à 20h50
Illange, le 21 janvier 2022
Le Maire,

